



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

OBJET : CONVENTION ENTRE LA VILLE DE VINCENNES ET MADAME ANNE LELONG DE L'INSTITUT NATIONAL DE L'INFORMATION GEOGRAPHIQUE ET FORESTIERE POUR L'ORGANISATION D'UNE CONFERENCE SUR L'EVOLUTION DE LA CARTOGRAPHIE DU VIIIEME SIECLE A NOS JOURS

**DÉCISION N° DM-23-065
EN DATE DU 07 FEVRIER 2023**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté N°A-20-485 en date du 2 juin 2020 portant délégation de fonction à Madame Céline MARTIN en tant qu'adjointe au maire chargée de la petite enfance et des seniors ;

CONSIDÉRANT la proposition faite par Madame Anne LELONG de l'Institut National de l'Information Géographique et Forestière, 73 avenue de Paris 94160 Saint-Mandé, d'organiser, à titre gratuit, une conférence sur « l'évolution de la cartographie du VIII^{ème} siècle à nos jour » le lundi 13 février 2023 de 14h30 à 16h30 à destination des seniors vincennois dans le cadre de « la semaine Zen »;

D É C I D E

DE SIGNER une convention avec Madame Anne LELONG de l'Institut National de l'Information Géographique et Forestière, 73 avenue de Paris 94160 Saint-Mandé, pour l'organisation, à titre gratuit, d'une conférence sur « l'évolution de la cartographie du VIII^{ème} siècle à nos jour » le lundi 13 février 2023 de 14h30 à 16h30 à destination des seniors vincennois dans le cadre de « la semaine Zen ».

Pour extrait conforme,
L'Adjointe au maire chargée de la petite enfance et
des seniors,

Signé

Céline MARTIN

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20230207-lmc1H10509H1-AR
Date de réception en Préfecture : 07/02/2023
Date de Publication : 07/02/2023